

# BILLET DE QUARTIER

## ' Bellevue-Route du Peyré '

Mercredi 7 mars 2018 – 20 heures – salle de Bellevue

### Mot de bienvenue de Monsieur le Maire.

#### Présentation des Adjointes présents, soit :

- Jean-Jacques MIRANDE, Adjoint, Travaux, Habitat, Urbanisme, Déplacements.
- Eliane BERNES, Adjointe, Finances, Logistique et Développement Economique.
- Delphine EYCHENNE, Adjointe, Action Sociale, Solidarité et Séniors, Vice-Présidente du CCAS.
- Marie-Thérèse FOUQUET, Conseillère municipale, déléguée Tranquillité publique et Sports.

Présence de M. Jérôme Turchi, responsable du service Police municipale pluricommunale.



### Projection du clip de présentation « Budget Participatif »

**Habitant (H) :** l'association de quartier pourrait consulter les projets avant qu'ils ne soient déposés en Mairie.

**M. le Maire (M) :** nous n'avons pas voulu imposer au porteur de projet de devoir coopérer avec d'autres si cela n'est pas son souhait. Mais vous avez la possibilité de déposer un projet porté par un groupe de personnes, cela est prévu dans le règlement « Budget Participatif ».

**H :** salle municipale de Bellevue, il faudrait changer la bâche qui sert de toiture.

**M :** cette salle municipale, qui a une longue histoire, est entretenue par la Commune. Même si elle se révèle très utile, en particulier pour les personnes du quartier, vous savez que sa conception, sur le principe du barnum, pose quelques problèmes, notamment de chauffage (c'est une passoire énergétique) et de durabilité. Quoi qu'il en soit, les services Techniques viendront expertiser le local pour voir ce qu'il convient de faire.

### Retour sur les points abordés lors de la réunion du 10 mai 2017

#### NUMEROTATION METRIQUE

**H :** elle devient indispensable car, avant, le chemin de la Carrerasse était un lieu-dit mais maintenant il y a de nombreuses habitations, c'est également vrai pour le chemin de Souèges.

**M :** le plan de numérotation a été réalisé. Les riverains seront prévenus par le service Urbanisme dès que les plaques de numérotation seront arrivées. Les plaques sont fabriquées sur demande, il n'y a aucun stock chez le fournisseur, ce qui explique le délai entre la commande et la livraison. Leur mise à disposition se fera dans le courant du mois de mars.

#### VOIRIE

**H :** route du Peyré, installation d'un abri bus, à hauteur de la chicane.

**M :** l'acquisition de cet équipement par la Commune est prévue au budget 2018. Il sera installé, dans le courant du second semestre 2018, sur la plateforme existante à l'angle de la route du Peyré et de la route de la Carrerasse.

**H :** sur la plate-forme existante, un éclairage est-il prévu ?

**Intervention JJ. Mirande (JJM) :** à court terme, non. Actuellement ce type d'équipement coûte très cher mais les prix diminuent et sur un futur budget un tel équipement pourra peut-être être réalisé.

**H :** il y a 2 énormes trous à l'entrée du lotissement et un très profond en bordure de route, à côté du transformateur et devant le chemin de Souèges. Un grillage a juste été posé.

**M :** le service voirie effectue tous les mois, des tournées pour reboucher les nids de poule en fonction des conditions climatiques.

Les dates des dernières interventions sur les secteurs de Souèges – Lescournat – Carrerasse – Peyré sont les suivantes : 23 mai 2017, 27 septembre 2017, 30 et 31 janvier 2018.

Il faut souligner que ce secteur a particulièrement souffert lors des manifestations des agriculteurs car la circulation de tous les véhicules a été déviée pendant 2 jours chemin de la Carrerasse, y compris celle des poids lourds. Ce chemin a subi, durant cette période de 2 jours autant de détériorations qu'en 3 ans de circulation normale.

**H :** chemin de la Carrerasse : est-il possible de remettre le portique ?

**M :** un portique ça coûte très cher et les poids lourds, qui passent en force, finissent par le démolir. C'est pourquoi nous avons été obligés de le démonter. Si nous le remettons, il serait à nouveau démolé. La solution est l'interdiction des 3,5 T. Un arrêté a été pris dans ce sens par les Communes du Passage d'Agen et d'Estillac ce qui permet maintenant de verbaliser les contrevenants. Le Maire d'Estillac en a informé les entreprises de sa Commune. Si le camion d'une

entreprise commet une infraction routière, la perte de points est désormais pour le chauffeur et plus pour l'entreprise comme c'était le cas encore il n'y a pas très longtemps : cela devrait se révéler très dissuasif. Nous avons demandé à M. Turchi d'organiser des contrôles. Il est regrettable d'en arriver là, mais j'ai demandé aux agents de la Police municipale pluricommunale d'être impitoyables. Les contrôles ont été ajustés pour coïncider avec les périodes de passage.

**H :** il y a bien des portiques sur les autoroutes, nous ne pouvons pas en récupérer un ?

**M :** la Commune n'a pas les moyens de se payer un tel équipement et cela ne serait pas la solution.

**JJM :** 3,5 T ce ne sont pas forcément que des gros véhicules.

**H :** chemins de Souèges, de l'Escournat, de la Carrerasse, constat d'un sérieux problème d'écoulement des eaux pluviales.

**JJM :**

- Chemin de la Carrerasse : le nécessaire a été fait en 2017. Nous avons un 1er programme annuel de réfection de voirie. 57 000€ ont déjà été investis pour le chemin de la Carrerasse. Outre ce programme de réfection, nous avons pris l'engagement de reboucher les trous mais les intempéries de cet hiver ne nous ont pas permis d'intervenir, mais cela est prévu afin que les trous ne s'agrandissent pas. Des passages réguliers sont prévus.
- Chemin de l'Escournat : en 2017, la Commune a repris une partie des fossés et créé des caniveaux. Les services étudient de nouvelles solutions et nous nous retrouveront prochainement pour vous les soumettre.
- Chemin de Souèges : il existe encore ponctuellement des endroits où il n'y a plus de fossé et où l'eau s'écoule sur la chaussée accélérant sa dégradation. Une étude est en cours pour reprendre les écoulements. Le chemin de Souèges est le plus compliqué à traiter, nous n'avons pas de solution pérenne. Pour le peu de personnes qui emprunte ce chemin, il faut trouver une solution moins coûteuse.

**H :** chemins de Bernou et de Souèges, nettoyage des bas-côtés, le côté talus n'a pas été fait, les herbes sont très hautes.

**M :** une partie du talus (à gauche dans le chemin de Souèges) appartient à un propriétaire privé qui refuse systématiquement la moindre intervention sur son terrain. Nous sommes en présence d'un problème insoluble. Nous avons essayé de l'aborder de façon amiable mais sans résultat.

**H :** depuis le propriétaire a fait l'entretien.

**M :** la solution réside peut-être dans l'implication des riverains afin qu'ils contactent le propriétaire quand cela est nécessaire.

## **SECURITE ROUTIERE**

**H** : Bellevue, vous devez installer le radar pédagogique à l'entrée du lotissement.

**M** : le radar a été positionné du 5 au 19 décembre 2017.

Nombre de véhicules dont la vitesse a été mesurée = 6 016

Vitesse moyenne = 32km/h

Vitesse maximale mesurée = 65 km/h

85% des véhicules roulent entre 0 et 39 km/h

Excès de vitesse 57%

**H** : route du Peyré, les automobilistes ont tendance à se déporter sur la gauche pour éviter la chicane et roulent à des vitesses excessives à cet endroit.

**JJM** : au niveau de la chicane il ne peut y avoir de marquage normalisé, s'agissant d'une voie unique. Toutefois il sera procédé, dans le cadre de l'exécution du marché annuel, à la mise en peinture, tant en amont qu'en aval de la chicane, d'un pointillé de marquage destiné à matérialiser l'axe de la chaussée.

**H** : en cas d'accident qui est responsable, celui qui roule à gauche ou celui qui sort de chez lui ?

**M** : quand vous sortez d'un chemin privé, vous n'avez pas la priorité. Du point de vue technique, il n'y a pas de solution à part le marquage au sol pour sensibiliser les conducteurs.

**H** : ils se déportent pour prendre la chicane tout droit.

**H** : alors cette chicane, elle ne sert à rien !

**M** : on ne peut pas penser que tous les conducteurs roulent comme des bolides pour prendre la chicane tout droit. La chicane n'est pas inutile. Je vous propose que la PMP réalise des contrôles supplémentaires.

**H** : pourquoi ne pas mettre une ligne continue ?

**M** : réglementairement cela n'est pas possible.

**H** : peut-on installer des plots vissés dans l'axe ?

**JJM** : c'est également interdit.

**H** : chemin de la Carrerasse, l'installation du dos d'âne serait à compléter par le traçage d'une ligne blanche continue jusqu'à la chicane car les gens roulent à gauche.

**JJM** : la largeur du chemin ne permet pas de faire un marquage axial, car il est trop étroit pour réaliser 2 sens de circulation au regard de la réglementation routière.

**H** : vitesse excessive, le problème est dû à l'encombrement du rond-point de Beaugard.

**M** : nous ne pouvons pas empêcher que les gens passent par le chemin de la Carrerasse mais par contre, nous pouvons mettre en place des contrôles de vitesse réguliers.

**H** : impasse de Beaugard, effectivement c'est une voie nationale avec une ligne continue. Il y a également un radar mais après ça roule à 80 km/h et ça dépasse même avec la présence d'une ligne continue avec pointillés pour tourner.

**JJM** : Nous ne pouvons pas intervenir sur une route nationale mais nous pouvons saisir la Dirco (Direction Interdépartementale des Routes du Centre Ouest) qui est la seule autorité compétente en la matière.

**M** : il serait utile que vous puissiez nous transmettre un courrier précis co-signé par les riverains de Sivoizac que nous joindrons à notre intervention. Cela sera un argument supplémentaire.

**H** : le motard qui circule, en été, sur une moto blanche qui vient de Moirax ou de Layrac roule à 60 km/h.

**M** : je vous invite à compléter un formulaire en fin de réunion ou à m'écrire pour me préciser ce point.

**H** : en parlant du feu tricolore à la sortie de Bellevue, le matin, il crée des bouchons.

**M** : c'est vraiment un paradoxe, vous êtes en train d'exposer qu'il serait peut-être souhaitable de supprimer le feu. Si nous faisons cela, plus personne ne pourrait entrer ou sortir de la résidence Bellevue.

## **Intervention J. Turchi (JT) : contrôles effectués par la Police municipale pluricommunale**

15 septembre 2017

- Chemin de Bernou : 7h45-8h25 : circulation de 4 véhicules aucun ne roulait au-dessus de 30km/h.
- Route du Peyré : 8h27-9h25 : circulation plus dense, 4 véhicules sont contrôlés à des vitesses comprises entre 70 et 75 km/h.

15 décembre 2017

- Angle avenue de Gascogne et chemin de Bernou : 3 véhicules en provenance de Layrac ont coupé de manière inappropriée la dite avenue pour emprunter le chemin de Bernou.

## **CADRE DE VIE**

**H** : terrain de pétanque, peut-on espérer sa réfection ?

**M** : la réglementation, qui nous impose de ne plus utiliser les désherbants chimiques (pratique dite du « zéro phyto ») ne nous permet plus de faire l'entretien de cette surface avec les moyens habituels. Les services sont en train de tester des solutions alternatives : traitements de petites surfaces avec des produits de biocontrôle ou brûlage avec une machine à vapeur.

## **FIBRE OPTIQUE**

**H** : cette fibre, c'est l'Arlésienne !

**H** : c'est une promesse non tenue.

**M** : rappelez-vous, c'est lors d'une réunion de quartier à Bellevue que nous avons fait intervenir le responsable du déploiement de la fibre optique d'Orange et c'est ici-même qu'il a fait publiquement la promesse que fin 2017 tout le monde serait raccordable. Une partie de cet engagement pris devant vous sera tenue mais le déploiement est plus long que prévu en raison de problèmes techniques. Le nouvel engagement d'Orange : fin 2019, tous les Passageois seront raccordables.

**H** : chez nous, l'installation doit se faire en souterrain mais il paraît que les gaines sont bouchées.

**M** : les coupures Internet que vous connaissez actuellement sont plus vraisemblablement dues à l'éloignement du quartier par rapport à l'antenne installée à Paganel à Agen. A vrai dire, le quartier le plus mal desservi de la Commune est celui de Monbusq. Je propose de vous adresser le courrier que j'ai pu enfin obtenir d'Orange dans lequel l'opérateur s'engage sur fin 2019. Vous y trouverez surtout les coordonnées postales et téléphoniques du Responsable en charge du déploiement de la fibre et pourrez ainsi, comme l'ont déjà fait plusieurs habitants, lui faire part de votre situation personnelle à l'égard de la fibre. Il vous répondra (je sais qu'il l'a fait jusqu'ici à toutes les personnes qui l'ont interpellé).

## **NUISANCES SONORES**

**M** : nous ferons prochainement un point avec le directeur de l'école de parachutisme mais je vous engage d'ores et déjà à noter les périodes où vous subissez les nuisances.

**H** : moustique tigre, qu'avez-vous prévu ?

**M** : une entreprise de démoustication intervient sur le domaine public.

**H** : cela n'a pas fait grand-chose l'année dernière.

**M** : ça n'est pas l'avis général mais, quoi qu'il en soit, nous ignorons ce que cela aurait été si la Commune n'était pas intervenue. Au printemps, une nouvelle réunion publique d'information sur le moustique tigre se déroulera en présence de spécialistes de l'Agence Régionale de Santé. Je pense que nous devons continuer à traiter la totalité des avaloirs de la Commune. En tout cas, il faut constater que d'autres communes se proposent d'agir, cette année, selon les mêmes modalités que la nôtre.

**H** : quelle est la fréquence des traitements ?

**M** : à chaque fois qu'il y a un épisode pluvieux.

**H** : sur la RN21, c'est plein d'herbes.

**JJM** : la difficulté, c'est que sur la RN 21, la Commune ne peut pas intervenir.

**H** : pourrait-on envisager l'installation d'un défibrillateur ici, dans la salle ?

**M** : c'est noté, nous allons étudier votre demande.

**H** : l'installation d'un plan incliné pour accéder à la salle municipale de Bellevue est-il possible ?

**JJM** : il y a des investissements en ce sens qui sont programmés.

**H** : au début de la rue Gaston Canié (du n°1 au n°15), il y a un espace vert, pourrait-on le supprimer pour en faire un parking ?

**M** : il faut que tous les riverains soient d'accord... nous les consulterons donc.

**H** : une dalle au niveau des containers faciliterait leur accès.

**JJM** : les containers sont gérés par l'AA, l'implantation des containers dont vous parlez est en phase « test », donc pas de travaux possibles pour le moment mais cela pourrait effectivement être envisagé dans le futur.

**H** : cela éviterait surtout de se retrouver dans la boue pour accéder aux containers.

**JJM** : vous avez raison, c'est noté (surtout que cela a été fait ailleurs).

**Fin de réunion : 22h06**